

INSCRIPTION 2022-2023

Nom – Prénom de l'inscrit :

Adresse postale :

Date de naissance : N° de téléphone :

E-mail (*en majuscule et lisible*) :

Problèmes de santé à signaler (asthme, allergie, etc) :

Êtes-vous en situation de handicap ? non oui : (RQTH valide RQTH en attente pas de RQTH)

Si oui, avez-vous besoin d'aide ou d'aménagement spécifique pour suivre cette formation ?

aide technique aide humaine non ne sait pas

autre aide à préciser :

Nom – Prénom de la personne à contacter en cas d'urgence :

Relation avec l'inscrit : N° de téléphone :

RESPONSABLE LÉGAL (si l'inscrit est mineur) :

Nom – Prénom : N° de téléphone :

Adresse postale :

E-mail (*en majuscule et lisible*) :

Vous souscrivez pour le ou les cours de (jusqu'à 4 cours possible) :

Module	Niveau (1 ^{ère} , 2 ^e année...)	Jour choisi*	Créneau horaire choisi*	Partie Administrative
Manga				
Dessin				
Japonais				
Illustration				
Coréen**				** Pour 2022-2023, seule la 2 ^e année est disponible.

*les créneaux sont disponibles à la fin de ce dossier d'inscription et/ou sur notre site internet : www.toulousemanga.fr

Un contrat de formation professionnel sera remis à partir du 2e cours aux +16ans.

Choix d'engagement : à l'année au trimestre à la séance (sous réserve de disponibilités)

Souhaiterez-vous une facture : non oui, au nom de :

Mode de règlement :

en 1 fois, par espèces en 1 fois, par virement

en 1 ou 9 fois par chèque à l'ordre de : « **TOULOUSE MANGA** », à encaisser le : 5 15 25

(merci de prévoir quelques jours de délai selon les banques)

Parrainage : Je parraine On me parraine

Nom-prénom-cours de l'inscrit du parrain(e) ou parrainé(e) :

TARIFS 2022-2023

Tous nos tarifs sont indiqués hors frais de dossier. (30 € / module choisi)

Au trimestre

Cours de Manga	À la séance	1^{ère} inscription*	Renouvellement*	À l'année**
Ados – 1h30 (10 à 15 ans)	30 €	240 €	200 €	545 €
Adultes – 2h (à partir de 16 ans)	40 €	350 €	300 €	690 €
Senpai – 2h (à partir de la 4 ^e année)	40 €	260 €	250 €	620 €
Mensuels – 4h (à partir de 12 ans, 3 niveaux)	80 €	Non disponible		590 €

Au trimestre

Cours de Dessin & Illustration	À la séance	1^{ère} inscription*	Renouvellement*	À l'année**
Dessin / initiation à l'illustration ados – 1h30 (10 à 15 ans)	30 €	240 €	200 €	545 €
Dessin adultes – 2h (à partir de 16 ans)	40 €	350 €	300 €	690 €
Illustration adultes – 2h (16 ans et +, 1 ^{ère} année)	40 €	350 €	300 €	690 €

Au trimestre

Cours de langues	À la séance	1^{ère} inscription*	Renouvellement*	À l'année**
Japonais Ados – 1h (à partir de 12 ans)	30 €	220 €	200 €	480 €
Japonais Adultes – 1h30 (à partir de 16 ans)	35 €	270 €	250 €	590 €
Coréen – 1h30 (à partir de 14 ans)	35 €	270 €	250 €	515 €

OFFRE DOUBLE COURS (sont concernés uniquement les engagements annuels)

Manga – Dessin ou Manga – Illustration Ado	981 €
Manga – Dessin ou Manga – Illustration Adultes	1242 €

* Le tarif « 1^{ère} inscription » correspond à la toute première inscription de l'année, indépendamment de la date de début des cours du participant. Exemple : je débute en janvier. Je règle au tarif 1^{ère} inscription dans un premier temps, puis au tarif renouvellement lorsque je prolonge mon inscription.
** Un prorata pour les cours annuels est disponible (jusqu'en avril) pour tout participants débutant en cours d'année.

Pour valider l'inscription, merci de nous retourner :

- l'intégralité du dossier d'inscription dûment remplis, paraphé et signé et une photo d'identité
- une attestation de responsabilité civile valide au nom de l'inscrit(e) pour l'année scolaire de l'inscription en cours
- les frais de dossier de 30€ par personne, par module et par année scolaire. (Ex. : pour l'année 2022-2023, manga + dessin = 30€ + 30€ = 60€ de frais de dossier)

Les frais de dossier ne seront en aucun cas remboursés, quelle que soit la raison. Les frais de dossier permettent de réserver une place sur le(s) cours de votre choix et donnent droit à un cours sans engagement (hors cours mensuel, en ligne et particulier). A partir du deuxième cours, vous devez impérativement nous renseigner l'engagement de votre choix (annuel, trimestriel ou à la séance) et le respecter. En effet, si vous abandonnez en cours d'année et que vous êtes en engagement annuel : le prix de l'année est dû dans son intégralité.

En signant ce formulaire, vous attestez que :

- Les informations figurant sur les pages 1 à 3 sont complètes et exactes,
- Vous avez lu et approuvé les Conditions Générales de Vente en Annexe 1,
- Vous avez lu et approuvé le Règlement Intérieur en Annexe 2.

Fait le

À

AUTORISATIONS

De sortie pour les moins de 16 ans :

- J'autorise mon enfant à se rendre et à quitter les locaux de Toulouse Manga sans accompagnateur.
- Je n'autorise pas mon enfant à se rendre et à quitter les locaux de Toulouse Manga sans accompagnateur

Droit à l'image :

- J'autorise Toulouse Manga Gakuen à publier ou diffuser des photographies où je/mon enfant pourrais/t être amené(e) à figurer à visage découvert (ex. : site internet, Facebook, brochures commerciales, journaux...)
- Je n'autorise pas Toulouse Manga Gakuen à publier ou diffuser des photographies où je/mon enfant pourrais/t être amené/e à figurer à visage découvert (ex. : site internet, Facebook, brochures commerciales, journaux...)

Les photographies et leurs légendes ne pourront en aucun cas porter atteinte à ma réputation/la réputation de mon enfant.

En signant, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes (ci-après) ainsi que du règlement intérieur de Toulouse Manga Gakuen et l'approuvez.

Fait le _____
À _____

Signature (de l'élève ou du responsable légal)

Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Comment avez-vous connu Toulouse Manga ?

- Librairie
- Presse
- Télévision
- Bouche à oreille
- Page Facebook « demain, l'EIMA »
- Autres réseaux sociaux (précisez) : _____
- Autres (précisez) : _____

Souhaitez-vous recevoir la NEWSLETTER : oui non

OFFRE DE PARRAINAGE

15€ offerts sur l'année à Toulouse Manga pour toi et un(e) de tes proches si tu viens t'inscrire avec cette personne !

Offre valable sur tous les cours, uniquement pour un engagement à l'année. Il est possible de parrainer plusieurs personnes et de cumuler l'offre. Il faudra juste mentionner tous leurs noms sur votre dossier.

BON DE COMMANDE DE MATÉRIEL MANGA

Besoin de matériel pour les cours de manga ?

Vous pouvez commander votre matériel directement avec nous. Les apprenants de Toulouse Manga bénéficient d'une réduction de 5 % sur le total de leur commande (**hors KIT MANGA** dont la réduction est déjà appliquée). Découvrez notre catalogue sur notre site : <https://toulousemanga.fr/materiel/>

Date de commande :

Nom de l'inscrit :

Prénom de l'inscrit :

Mode de règlement :

- Espèces
 Carte Bancaire (matériel uniquement)
 Chèque (à l'ordre de : « EIMA »)

Fait à :

Le :

Signature
du client :

Validation de
l'administration

Articles	Qté	Prix	Total
Kit MANGA, ce kit comprend : <ul style="list-style-type: none"> ● un liner en 0,1 - 0,3 - 0,5 et 0,8 ● un kit plume ● un pot d'encre noire KAIMEI ● un tonehera ● un cutter de précision avec lames de rechange ● un paquet de feuilles B4 en 135kg, type A ● trois plumes G-pen DELETER ● deux plumes Maru-pen DELETER ● deux feuilles de trame JR 	70 € 65 €	... €
Éléments complémentaires			
Exonération TVA, art. 262 ter-I du code général des impôts		Total	... €
Remise inscrit à Toulouse Manga Gakuen (Hors kit manga)			- 5%
Grand total avec remise		 €

Les commandes sont à retirer le 1^{er} jour de cours à l'accueil (sous réserve de disponibilités).

ANNEXE I

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Document à conserver.

CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente sont conclues entre :

- La société **Toulouse Manga**, SASU, formation professionnelle ou de loisirs, domiciliée au 7 rue Bénézet, 31300 TOULOUSE, d'une part,
- Et toute personne physique ou morale, particulier ou professionnel, de droit privé ou de droit public, souhaitant s'engager dans une ou plusieurs prestations fournies par Toulouse Manga, ci-après désigné « **apprenant** », d'autre part.

Toulouse Manga propose des cours dont les différentes offres sont disponibles sur son site internet www.toulousemanga.fr.

Le contenu détaillé, le lieu, la date et l'heure, ainsi que les tarifs sont consultables sur le site www.toulousemanga.fr. Les présentes Conditions Générales de Vente sont également consultables sur le site www.toulousemanga.fr.

Une année de cours à Toulouse Manga se déroule du mois de septembre au mois de juin de l'année suivante, du lundi au samedi hors période de vacances scolaires. En conséquence, le premier samedi des vacances fait partie de la semaine précédant les-dites vacances, il y a donc systématiquement cours.

L'achat ou la réservation d'un ou de plusieurs cours implique l'acceptation sans réserve de la part du client ou du participant des présentes conditions générales de vente.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Aucun retard ou aucune absence de l'apprenant ne donne droit à un report, à un décalage, à un rattrapage ou à un dédommagement quelconque.

En cas d'absence du formateur (maladie, empêchement ou cas de force majeure), les apprenants seront prévenus dans la mesure du possible par téléphone, ou par e-mail, ou les deux. Les cours seront alors décalés à une date ultérieure et rattrapés avant la fin de l'année.

Chaque apprenant se doit de respecter les lieux de cours ainsi que le matériel mis à disposition. Aussi, il fera le nécessaire pour rendre sa place et le matériel emprunté dans le même état qu'à son arrivée.

Les participants s'engagent à respecter les personnes et biens matériels avec lesquels ils seront amenés à travailler. Toute personne faisant preuve d'un comportement potentiellement dangereux ou dégradant pour les personnes et les biens matériels, ou toute personne qui perturberait le bon déroulement du stage ou des cours pourra s'en voir immédiatement exclu. Le cas échéant, la totalité du prix des cours est alors due et ne sera en aucun cas remboursée.

Toulouse Manga dispose d'une responsabilité civile professionnelle pour exercer son activité, cependant, si vous êtes la cause d'un accident ou de dégâts, votre propre responsabilité civile individuelle est engagée. Nous vous demanderons donc de nous fournir une attestation de responsabilité civile le premier jour du stage ou lors de votre premier cours. Les apprenants ne pouvant pas présenter cette attestation peuvent se voir refuser l'accès à notre établissement.

Les apprenants sont responsables de leurs affaires personnelles. Toulouse Manga décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de vêtements tâchés/abîmés. Les apprenants sont également responsables des dégâts qu'ils occasionnent au sein de l'école ou envers les autres membres de celle-ci.

Toulouse Manga se réserve le droit d'annuler ou de modifier la composition et/ou les dates et horaires de cours si le nombre de minimum de participants n'est pas atteint : **5 participants minimum pour les cours de manga et japonais, 6 participants minimum pour les cours de dessin, illustration et coréen.**

POUR LES FORMULES ANNUELLES :

Les inscriptions sont nominatives et valables pour la durée de l'année scolaire souscrite.

Abandon de l'apprenant en cours d'année de cours : Le prix de l'année de cours est dû dans son intégralité, sauf cas de force majeure (cf. fin de document). Dans ce cas, un document prouvant l'incapacité définitive à suivre les cours sera alors exigé.

En cas d'incident de paiement, les cours sont immédiatement suspendus quelles qu'en soient les raisons et ne seront repris qu'après règlement en intégralité des sommes en retard. Les cours manqués pendant cette période ne seront pas rattrapés (il sera toutefois possible de transmettre les supports de cours lorsqu'il y en a).

En cas de force majeure, tout arrêt de suivi des cours par l'apprenant devra faire l'objet d'un courrier recommandé, l'arrêt des paiements ne sera effectif qu'à compter de sa réception. Tout retard de paiement peut entraîner une pénalité de 2 % par mois de retard.

POUR LES FORMULES TRIMESTRIELLES :

Les engagements trimestriels ont des périodes de validité bien définies, les cours non suivis pendant la période de validité ne seront ni remboursés, ni échangés, ni reportés. Ils seront perdus. Les formules trimestrielles ne sont pas adaptables au prorata temporis de l'année en cours. Tout trimestre entamé est dû.

En cas d'incident de paiement, les cours seront immédiatement suspendus quelles qu'en soient les raisons sauf en cas de force majeure (cf. fin de document) et, si un accord n'est pas établi, ils ne seront pas repris et seront perdus.

POUR LES COURS UNIQUES OU LES COURS PARTICULIERS :

Tout cours unique ou cours particulier ne peut être mis en place à l'initiative seule de l'apprenant ou du client, mais après accord avec Toulouse Manga. Il est donc préférable de prendre contact avec Toulouse Manga au moins deux semaines (jours ouvrés et hors vacances scolaires) avant la date de cours souhaitée.

En cas d'impossibilité d'assister au cours, il est demandé à l'apprenant de prévenir au moins 48 heures à l'avance sans quoi le cours sera dû.

En cas de force majeure (cf. fin de document) entraînant l'impossibilité d'assister au cours et de prévenir dans les délais énoncés ci-dessus, un document justificatif vous sera demandé.

POUR LES COURS MENSUELS :

Les cours mensuels disposent d'un planning systématiquement établi avant la rentrée de Septembre et répartissant les dix dates de cours du mois de Septembre au mois de Juin de l'année suivante. Quelle que soit la formule choisie (à la séance ou annuelle) et **en signant ce document, l'apprenant ou le client approuve les dates de cours proposées par Toulouse Manga**. Ces dates sont mises à dispositions sur le site internet de l'école www.toulousemanga.fr. Le planning des cours peut être imprimé par l'école à la demande des apprenants.

Toute demande de modification de date ne pourra être effective qu'à la seule condition que tous les participants au cours mensuel ainsi que le professeur en charge du groupe sont d'accord avec cette modification.

Ce planning peut être soumis à modification dans le cas d'absence du professeur (voir ci-après le règlement intérieur, « Absences du professeur »).

EN CAS DE CRISE SANITAIRE :

Toulouse manga Gakuen s'engage à maintenir ses cours sur une plateforme en ligne si ceux-ci ne peuvent se faire en présentiel. Les cours ne seront ni remboursés, ni échangés, ni reportés à partir du moment où ils auront lieu en distanciel. Toute disposition mise en place par le gouvernement, se devra d'être respecté dans l'ensemble de nos locaux.

N.B. : Aux fins des présentes Conditions Générales de Vente, « force majeure » désigne les catastrophes naturelles, actes de guerre, terrorisme, troubles civils, épidémies, tremblements de terre, incendies, inondations, restrictions gouvernementales ou légales, ou autres événements hors du contrôle de l'une ou l'autre des parties (maladie au long cours survenue en cours d'année, mutation professionnelle, accident, etc.).

ANNEXE II

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Document à conserver.

Le non-respect de ces règles pourra entraîner l'exclusion immédiate et définitive de l'apprenant, aucun remboursement ne sera effectué dans ce cas.

Paiement des cours : Tout apprenant présent en cours s'est assuré d'avoir transmis l'entièreté du règlement de ses cours à la direction. Toulouse Manga Gakuen se réserve le droit de refuser l'accès à ses cours à tout apprenant ne s'étant pas acquitté du paiement de ses cours.

Planning annuel : Les cours de Toulouse Manga Gakuen se déroulent du mois de septembre au mois de mai de l'année suivante, du lundi au samedi, hors périodes de vacances scolaires. Le premier samedi de chaque vacances fait partie de la semaine précédant les-dites vacances et n'est donc pas chômé. Le mois de juin peut être utilisé pour rattraper des cours en cas d'absence du professeur (voir paragraphe « Absences du professeur »). Dans le cadre de la communication à propos de l'école et de ses activités, certains professeurs sont amenés à participer à des conventions et autres manifestations survenant le week-end (généralement, du vendredi au dimanche). Dans ce cas, ils transmettent en début d'année un planning où figurent toutes les dates de cours. L'inscription aux cours des vendredis et samedis implique l'adhésion de l'apprenant à ce planning-là.

Absences de l'apprenant : Il est demandé à tout apprenant ou responsable légal de systématiquement prévenir le secrétariat ou la direction de toute absence prévue ou imprévue, Toulouse Manga Gakuen se réserve le droit de prévenir les parents de toute absence ou retard pour les apprenants de moins de 18 ans. Dans ces cas, aucun cours ne sera rattrapé. Au bout de 4 absences consécutives non signalées, Toulouse Manga Gakuen considère que l'apprenant abandonne le cours. La place sera alors déclarée vacante et proposée à toute personne souhaitant intégrer les cours en cours d'année. Pour toute inscription en formule annuelle, toute année commencée est due. De même, pour toute inscription en formule trimestrielle, tout trimestre entamé est dû. Les absences doivent être renseignées au téléphone ou par email à l'adresse : absences@toulousemanga.fr

Absence du professeur : En cas d'absence prévue dès le début d'année, un planning donnant les dates de cours de l'année est transmis aux apprenants dès le premier cours. Le total de 30 séances est donc réparti tout au long de l'année scolaire et aucun cours n'est alors à rattraper. En cas d'absence non prévue, les apprenants seront informés le plus rapidement possible. Le (ou les) cours manqué(s) seront alors rattrapés soit à des dates ultérieures (au mois de juin par exemple), soit par extension de l'heure de cours (par exemple, un cours d'1h30 manqué pourra être rattrapé par ajout de 30min sur les 3 séances suivantes – ces cours-là seront alors de 2h au lieu d'1h30). Dans ce dernier cas, l'ensemble des apprenants sera consulté afin d'assurer la possibilité de mise en place de cette solution.

Respect des locaux et du matériel : Les apprenants sont tenus d'apporter leur matériel de travail à chaque séance. La liste est fournie en début d'année. Chaque apprenant aura l'obligation de nettoyer son espace de travail à la fin des cours, avant l'arrivée des apprenants du cours suivant. Toulouse Manga Gakuen met à disposition des apprenants du matériel et des locaux fonctionnels et en bon état. Une participation est demandée aux apprenants pour utiliser ce matériel, mais cette cotisation ne les rend en aucun cas possesseur du matériel utilisé. Il est demandé aux apprenants de prendre soin du matériel qui leur est fourni de manière qu'il puisse servir à d'autres après eux. Toute dégradation, perte ou vol, entraînera une facturation supplémentaire visant à remplacer/réparer le matériel.

Respect des personnes : Aucun acte verbal ou physique visant à dégrader l'intégrité physique ou psychologique d'une personne ne saurait être toléré à Toulouse Manga Gakuen. Les cours et les stages se font dans le respect mutuel et réciproque entre professeurs et apprenants, ainsi qu'entre apprenants. Le non-respect de cette règle pourra conduire à l'exclusion définitive de la personne concernée. Des poursuites pourront être mises en œuvre en fonction de la gravité des actes.

Respect des consignes de sécurité : La pratique du manga peut amener à utiliser du matériel présentant un risque s'il est mal employé (cutter, plumes, ...). Des consignes strictes de sécurité sont donc systématiquement énoncées avant l'utilisation de ce matériel et les apprenants sont étroitement surveillés lors de son utilisation. En cas de non-respect des consignes de sécurité, l'apprenant pourra se voir immédiatement exclu de l'activité, voire du cours en lui-même si son attitude peut se révéler dangereuse pour les personnes présentes ou pour lui-même.

Visibilité : Participer aux activités de Toulouse Manga Gakuen implique le consentement de l'apprenant pour l'utilisation des travaux produits en matière de communication notamment (exposition, visibilité sur le site internet, brochures...).

Trajets : Toulouse Manga Gakuen ne pourra être tenu responsable en cas d'accident survenant lors des trajets parcourus (aller et retour) pour participer aux activités. **Les apprenants de moins de 16 ans doivent impérativement avoir une autorisation de sortie parentale afin de quitter Toulouse Manga sans accompagnateur à la fin des cours.**

Santé : De manière à y apporter une réponse efficace en cas de problème ou de crise, nous vous invitons à nous signaler tout problème de santé (physique ou mentale) récurrent. Nous nous engageons à respecter la vie privée des apprenants et à ne pas communiquer à des tiers les informations que l'apprenant ou le responsable légal pourrait nous fournir à ce sujet (exception faite du personnel médical en cas de problème).

Support de cours : Tous les documents mis à la disposition des apprenants comme support de cours (tutoriels sur papier ou vidéos, cours, etc.) sont soumis aux droits d'auteur et à la propriété intellectuelle. Ils vous sont remis pour votre unique usage personnel. Toute diffusion ou transmission, sur quelque support que ce soit (matériel ou immatériel) pourra donner lieu à des poursuites.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Pour toute information concernant nos conditions d'accès aux publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation), merci de contacter notre référente handicap : Laura Cambeiro à l'adresse laura.toulousemanga@gmail.com



EMPLOI DU TEMPS 2022-2023

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<p>MANGA ADULTE 1^È ANNÉE 19H-21H</p> <p>JAPONAIS ADULTE 1^È ANNÉE 19H-20H30</p>	<p>MANGA ADULTE 2^È ANNÉE LISA 19H-21H</p> <p>JAPONAIS ADULTE 4^È & 6^È ANNÉE 19H-20H30</p> <p>DESSIN ADULTE 1^È ANNÉE EMMA 19H-21H</p>	<p>MANGA ADULTE 1^È ANNÉE 19H-21H</p> <p>MANGA ADULTE 1^È ANNÉE LISA 16H30-18H30</p> <p>JAPONAIS ADULTE 1^È ANNÉE 17H30-18H30</p> <p>MANGA ADULTE 2^È & 3^È ANNÉE EMMA 19H-21H</p>	<p>MANGA ADULTE 2^È ANNÉE LISA 19H-21H</p> <p>JAPONAIS ADULTE 2^È ANNÉE 19H-20H30</p> <p>ILLUSTRATION ADULTE 1^È ANNÉE EMMA 19H-21H</p>	<p>MANGA ADULTE 1^È ANNÉE 19H-21H</p> <p>JAPONAIS ADULTE 2^È ANNÉE 19H-20H30</p>	<p>MANGA ADULTE 1^È ANNÉE 10H30-12H30</p> <p>JAPONAIS ADULTE 1^È ANNÉE 10H30-12H</p> <p>MANGA ADULTE SEMPAI LISA 10H30-12H30</p> <p>CORÉEN 2^È ANNÉE JINYOUNG 10H30-12H</p> <p>MANGA ADULTE 1^È ANNÉE 10H30-12H</p> <p>MANGA ADULTE 1^È ANNÉE 14H-15H30</p> <p>MANGA ADULTE 3^È ANNÉE MARIE 14H-15H30</p> <p>COURS MENSUEL 1^È & 3^È ANNÉES 13H30-17H30</p> <p>MANGA ADULTE 2^È ANNÉE MARIE 16H-17H30</p>